

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Domagné,  
**Domagné,**  
**ZAC de la Gaultière**

sous la direction de

**Claire Baillieu**

**Inrap Grand Ouest**  
Août 2020



**Rapport final d'opération**  
Diagnostic archéologique

Code INSEE  
35096

Nr site  
—

Entité archéologique  
—

Arrêté de prescription  
2020-025

Système d'information  
Lambert93

Code Inrap  
D132849

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Domagné,  
**Domagné,**  
**ZAC de la Gaultière**

sous la direction de

**Claire Baillieu**

**Inrap Grand Ouest**  
37, rue du Bignon  
35577 Cesson-Sévigné cedex

Août 2020

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
19	Projet scientifique d'intervention
22	Arrêté de désignation

## Résultats

26	<b>1 Présentation de l'opération archéologique</b>
26	<b>1.1 Raisons et objectif de l'intervention</b>
26	<b>1.2 Cadre géographique et géologique</b>
30	<b>1.3 Contexte archéologique environnant</b>
31	<b>1.4 Méthodologie et moyens mis en œuvre</b>
32	<b>2 Présentation des données archéologiques</b>
32	<b>2.1 Les traces d'une occupation probablement antique</b>
32	<b>2.2 Un réseau de fossés parcellaires</b>
36	<b>2.3 Les autres structures</b>
37	<b>2.4 Etude du mobilier (Théophile Nicolas)</b>
37	2.4.1 Méthodes de travail
37	2.4.2 Catalogue par contexte de découverte
38	<b>3 Conclusion</b>

40 **Sources et bibliographie**

41 **Liste des figures**

## **Inventaires techniques**

44 **Inventaire des structures archéologiques**

46 **Inventaire du mobilier archéologique**

46 **Inventaire de la céramique**

46 **Inventaire de la terre cuite architecturale**

46 **Inventaire métallurgique**

47 **Inventaire des photographies**





**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**



# Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes



# Fiche signalétique

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Ille-et-Vilaine (35)

Commune  
Domagné

Adresse ou lieu-dit  
*ZAC de la Gaultière*

## Codes

code INSEE  
35096

Numéro de dossier Patriarche  
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique  
non communiqué

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 370280  
y(L93): 6785825  
z(L93): entre 78 et 87m NGF

## Références cadastrales

Commune  
Domagné

Année  
2020

Section(s) et parcelle(s)  
E, n°2623p, 2719p

## Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

non communiqué

## Propriétaire du terrain

Vitré Communauté

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2020-025

Numéro de l'arrêté de désignation  
du responsable  
2020-164

Référence du projet Inrap  
D132849

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Vitré Communauté  
16 Bis Boulevard des Rochers,  
35500 Vitré

## Nature de l'aménagement

Plateforme logistique

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

## Responsable scientifique de l'opération

Claire Baillieu, Inrap

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37, rue du Bignon  
35577 Cesson-Sévigné cedex  
grand-ouest@inrap.fr  
Tél : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

## Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic  
Du 22/06/2020 au 03/07/2020

post-fouille  
Août 2020

## Emprise

Surface prescrite  
57943<sup>2</sup>

Surface diagnostiquée  
5574m<sup>2</sup>

Ratio  
9,6%

Niveau d'apparition des vestiges  
Entre 0,4 et 0,7m

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Troude poteau
- Fosse de plantation
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Chablis/ écofact
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Stèles

## Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Elena Paillet, SRA	Conservatrice de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Technicienne d'opération archéologique	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Adjoint au Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Elena Paillet, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

## Intervenants technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charrier	Entreprise de terrassement	Mise à disposition de la pelle

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Technicienne d'opération archéologique	Réalisation de l'opération
Stéphanie Le Berre, Inrap	Technicienne de recherche archéologique	Suivi du diagnostic, relevés, photographies
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Relevés et plans

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Claire Baillieu, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Chargé d'opération et de recherche, rédaction du rapport, illustration
Théophane Nicolas, Inrap	Céramologue	Étude céramique
Emmanuelle Collado, Inrap	Dessinatrice - infographe	PAO
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Traitement des données topographiques

## Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Gestion du fond documentaire de recherche
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Chargé de l'accessibilité physique et intellectuelle des collections

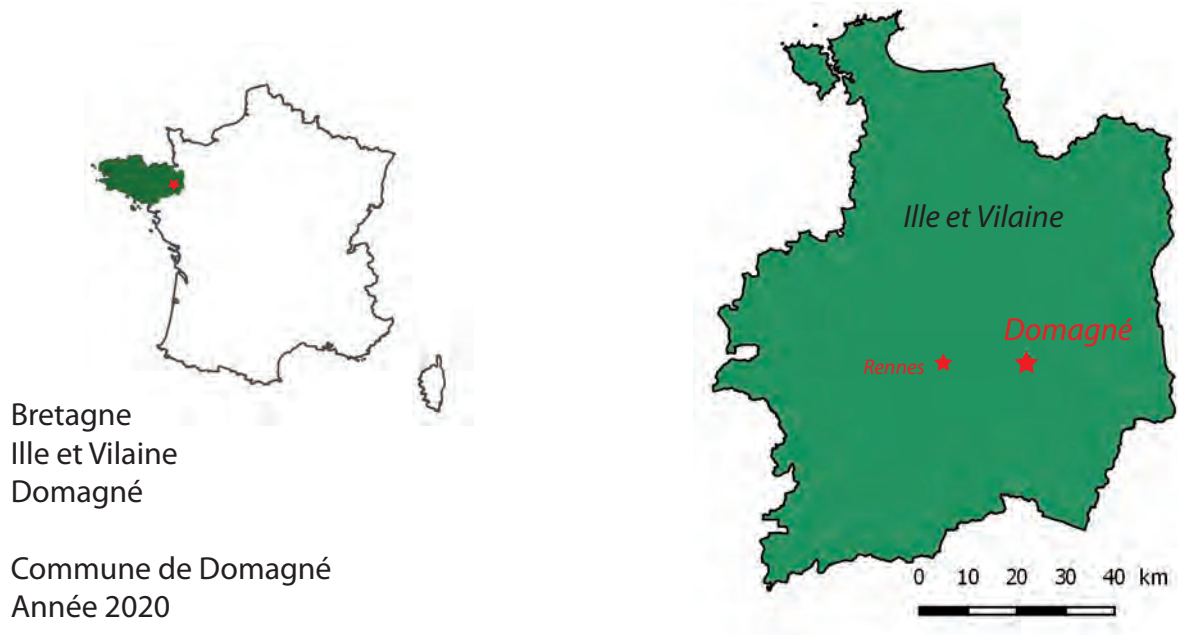
## Notice scientifique

Le diagnostic effectué à Domagné (Ille-et-Vilaine) a été réalisé au début de l'été 2020 sur des parcelles destinées à l'agrandissement de la ZAC de la Gaultière qui avait déjà donné lieu lors de sa création à un diagnostic archéologique en 2007. Il couvre une superficie de plus de 5 hectares (57943 m<sup>2</sup>). Près de 10 % de cette superficie ont été sondés pour évaluer le potentiel archéologique de ce secteur. Ainsi cette intervention a permis de mettre au jour de rares vestiges archéologiques : quelques fossés parcellaires difficilement datables, quelques structures isolées très arasées et non datées faute de mobilier et une modeste occupation attribuable à l'Antiquité. Il s'agit là de quelques structures fossoyées (trous de poteau, et fosses) qui n'ont pas révélé de plan de bâtiment cohérent. Toutefois le diagnostic a tout de même permis de livrer quelques tessons protohistoriques (en dehors de toute structure) qui ont confirmé que ce secteur du bassin rennais a été fréquenté durant la protohistoire comme l'avait mis en évidence le vaste diagnostic de 2007 et la fouille réalisée en aval en 2010.

## État du site

Sur un terrain en pente, compris entre 87 et 77 m NGF, les structures anthropiques apparaissent entre 0,35 et 0,7 m sous le niveau de sol actuel. Elles se présentent sous forme de vestiges fossoyés. Aucun sondage profond n'a été réalisé. A l'issue de l'opération les 16 tranchées et les 3 sondages géomorphologiques ont été rebouchés.

# Localisation de l'opération



Section E  
Parcelles 18, 2623p, 2719p

X : 370 280  
Y : 6 785 825 en Lambert 93  
Z : entre 78 m et 87 m NGF

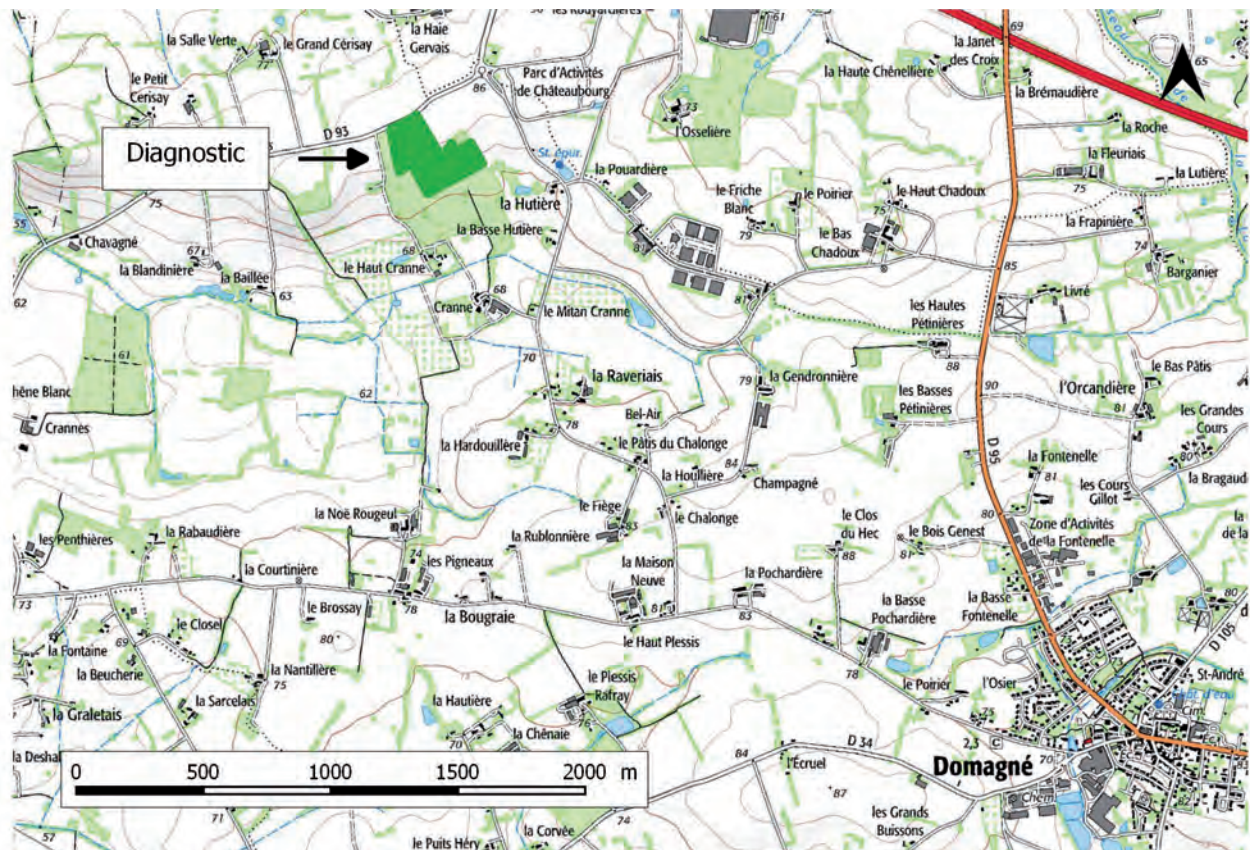


Fig. 1 Localisation de l'opération et de l'emprise sur carte au 1/25 000 (scan 25 © IGN)

Département :  
ILLE ET VILAINE

Commune :  
DOMAGNE

Section : E  
Feuille : 000 E 01

Échelle d'origine : 1/2500  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 27/05/2020  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

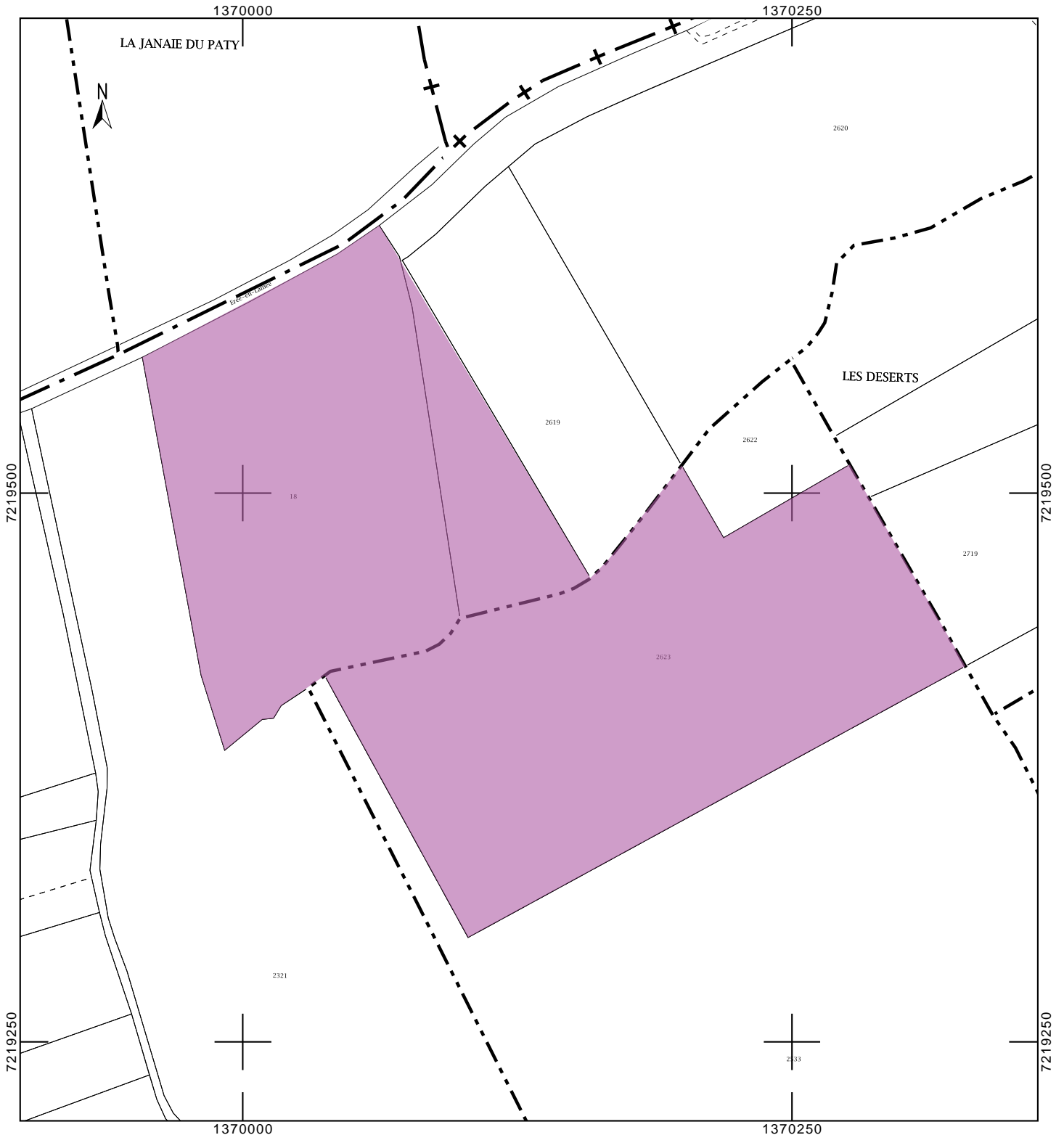
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
Rennes (Pole Topographie et Gestion  
Cadastrale)  
Accueil 2, boulevard Magenta 35023  
35023 RENNES Cedex 9  
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85  
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



# Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 20 janvier 2020

Le Conservateur régional de l'archéologie  
à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Elena PAILLET  
Poste : 02 99 84.59.00  
elena.paillet@culture.gouv.fr  
Réf. : 2020/EP/VC/35

COURRIER REÇU LE  
4/08

INRAP GO

**Objet :** prescription de diagnostic archéologique  
**Réf :** DOMAGNÉ (35) ZAC La Gaultière

**PJ :** arrêté n° 2020-025

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrage de l'opération sont :

Vitré Communauté  
16 boulevard des Rochers - BP 20613  
35506 VITRÉ CEDEX

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE

INRAP 66

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-025 du 20 janvier 2020

Service régional de  
l'archéologie

**ARRÊTÉ n° 2020-025 portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 13 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Véronique CHARLOT, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Bretagne, chargée de l'intérim des fonctions de Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2020 portant subdélégation de signature ;

VU la demande anticipée de prescription archéologique préventive en date du 5 décembre 2019, présentée par Vitré Communauté, 16 boulevard des Rochers – BP 20613, 35506 Vitré Cedex, relatif au projet d'aménagement dans le prolongement de la ZAC La Gaultière sur un terrain situé Domagné, reçue par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 20 décembre 2019;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils sont situés à proximité immédiate d'occupations humaines, notamment d'époque gauloise, identifiées lors du diagnostic archéologique réalisé sur la ZAC la Gaultière en 2007 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : DOMAGNÉ

lieu-dit : ZAC de la Gaultière

cadastre : section : E parcelles : 18, 2623p, 2719p

pétitionnaire: Vitré Communauté

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 57 943 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

**Article 4** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Vitré Communauté et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 20 janvier 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :  
Vitré Communauté  
INRAP

Copie :  
Commune de Domagné



Demande de réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive par anticipation

### Emprise sur fond cadastral





PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges  
annexé à l'arrêté n° 2020-025  
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : Domagné

lieu-dit : ZAC de la Gaultière

cadastre : section : E parcelles : 18, 2623p, 2719p

pétitionnaire: Vitré Communauté

**Emprise du diagnostic archéologique : 57 943 m<sup>2</sup>**

**Objectifs :**

Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

En raison de leur nature, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ils sont situés à proximité immédiate de l'ensemble de la « Haye Gervais » (E.A. 350960012), identifié dans le cadre d'une opération préventive de diagnostic archéologique conduite par Laurent Aubry (I.N.R.A.P.) en 2007.

Trois ensembles avaient alors été repérés, proposant une occupation humaine dans le secteur depuis la préhistoire (Néolithique ancien) jusqu'à l'époque gallo-romaine. L'un des ensembles (ensemble n°2) se situe dans les parcelles limitrophes du projet actuel. Il s'agit d'une occupation de la fin de l'âge du Fer, avec des séries d'enclos fossoyés qui pourraient trouver une continuité sur les parcelles non encore étudiées.

De plus, le diagnostic dans cette zone a permis de montrer la bonne conservation et le faible arasement des vestiges.

**Principes méthodologiques :**

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les tranchées seront réalisées par passes successives y compris dans les recouvrements quaternaires. Des sondages ponctuels profonds seront réalisés afin de déterminer le niveau d'apparition du substrat antérieur au pléistocène. Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour permettre une vision représentative de la stratification archéologique sous-jacente, y compris dans les niveaux profonds susceptibles de contenir des occupations

préhistoriques, en conformité avec les normes de sécurité. Ces sondages profonds devront par ailleurs permettre de documenter et compléter la géomorphologie locale. La présence régulière d'un géomorphologue sera impérative afin de relever les observations géomorphologiques des sondages profonds.

Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 20 janvier 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

# Projet scientifique d'intervention

Inrap  
Institut national  
de recherches  
archéologiques  
préventives

Inrap

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2020/699

Affaire suivie par :  
Michel-Alain Baillieu  
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50  
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
A l'attention du Conservateur régional de  
l'Archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 Rennes

LRAR n°

**Objet** : projet de diagnostic de l'opération dénommée  
«DOMAGNE (35), ZAC DE LA GAULTIERE »

Cesson-Sevigné, le 27/03/2020

**Opération** : D132849 – Arrêté n° 2020-025

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 23 janvier 2020 portant sur le diagnostic dénommé « DOMAGNE (35), ZAC DE LA GAULTIERE » sur la commune de Domagné dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

## Diagnostic archéologique D132849 DOMAGNE (35), ZAC DE LA GAULTIERE

# Projet scientifique d'intervention

## 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine
Commune	Domagné		
Lieu-dit	ZAC DE LA GAULTIERE		
Cadastre	Domagné : E 18, 2623p, 2719p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020-025	23-01-2020	57943 m <sup>2</sup>	-	27/03/20
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

## 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2020-025 l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

## 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

## 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	7 jours	3 jours
Technicien	6 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	6 jours	3 jours

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramologue)		5 jours
Topographe	2 jours	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	7 jours	A définir ultérieurement

## 7.- Observations complémentaires


### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	



# Arrêté de désignation

D132 849



**COURRIER REÇU LE**  
02 JUN 2020  
**INRAP 00**

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale  
des affaires culturelles

**Arrêté n° 2020-164 du 25 mai 2020**

Service régional de l'archéologie

**Arrêté n° 2020-164 portant désignation du responsable scientifique  
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2020-025**

La Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine

**VU** le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

**VU** le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

**VU** l'arrêté n°2020-025 du 20 janvier 2020 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à DOMAGNÉ, ZAC de la Gaultière (35) ;

**CONSIDÉRANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Claire BAILLIEU (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2020-025.

**Article 2** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Claire BAILLIEU.

Fait à Rennes, le 25 mai 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne  
et par subdélégation,  
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

*Olivier Kayser*

Olivier KAYSER

Destinataire :  
Mme Claire BAILLIEU

Copie :  
Inrap  
Commune de Domagné





## II. Résultats

# 1 Présentation de l'opération archéologique

## 1.1 Raisons et objectif de l'intervention

Le projet de Vitré Communauté d'implanter à Domagné sur la ZAC de la Gaultière une plateforme logistique pour les produits agricoles a conduit le service régional de l'archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic sur les parcelles impactées par les futurs travaux. En effet ces travaux de construction pouvaient porter atteinte au patrimoine archéologique susceptible d'être présent sur l'emprise du projet.

Ce sont plus de 5 hectares (57943 m<sup>2</sup>) qui sont concernés par ce projet et que nous avons donc diagnostiqués. (fig. 1). Les objectifs fixés par le SRA étaient donc de vérifier la possible présence de vestiges archéologiques sur cette emprise et le cas échéant de caractériser leur nature, leur étendue et leur degré de conservation afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

## 1.2 Cadre géographique et géologique

Le diagnostic présenté ici se situe sur la commune de Domagné (Ille-et-Vilaine) à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Rennes. Il se situe le long de la route départementale 93 qui relie Châteaubourg à Ossé, à plus de 3 kilomètres au nord-ouest du bourg de Domagné.

Domagné comme toutes les communes du bassin rennais offre un relief plat présentant quelques ondulations par endroits. C'est le cas ici puisque les parcelles diagnostiquées se développent sur le versant sud d'une petite colline. Le terrain offre par conséquent un profil en pente dont le sommet se situe du côté nord à une altitude de 87 m et le bas du côté sud à environ 77 m NGF. A noter que la partie sud-est du diagnostic se situe près d'une source, et le terrain semble ici humide, du moins doit-il l'être en dehors de la saison estivale à en juger par le nombre important de drains mis au jour dans ce secteur.

Le terrain diagnostiqué se compose de deux parties distinctes se développant de part et d'autre d'une ancienne haie très récemment coupée. Le haut était cultivé alors que le bas était encore récemment une forêt de chênes et sapins plantés il y a seulement 20 ans. Avant cela c'était un paysage ouvert couvert de parcelles cultivées de plus ou moins grande taille qui dominait.

La carte géologique éditée par le BRGM (feuille n° 318 de Vitré éditée au 1/50000<sup>e</sup>) renseigne sur la nature des terrains diagnostiqués (fig. 3). Les parcelles qui nous occupent ici sont au contact de deux terrains géologiques différents. Nous avons dressé 5 logs dont 3 dans des sondages prévus à cet effet pour rendre compte de cela. Dans la partie sud du diagnostic, la terre végétale repose directement sur un substrat de roches sédimentaires (grès carbonatés, grauwackes, siltites, schistes) plus ou moins altérées voire très altérées (tendance argileuse) alors que dans la partie nord du diagnostic des loess recouvrent le substrat (fig. 4). Ces loess, des limons beige à brun clair,



Fig. 2 Plan général du site avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/1000 © Inrap

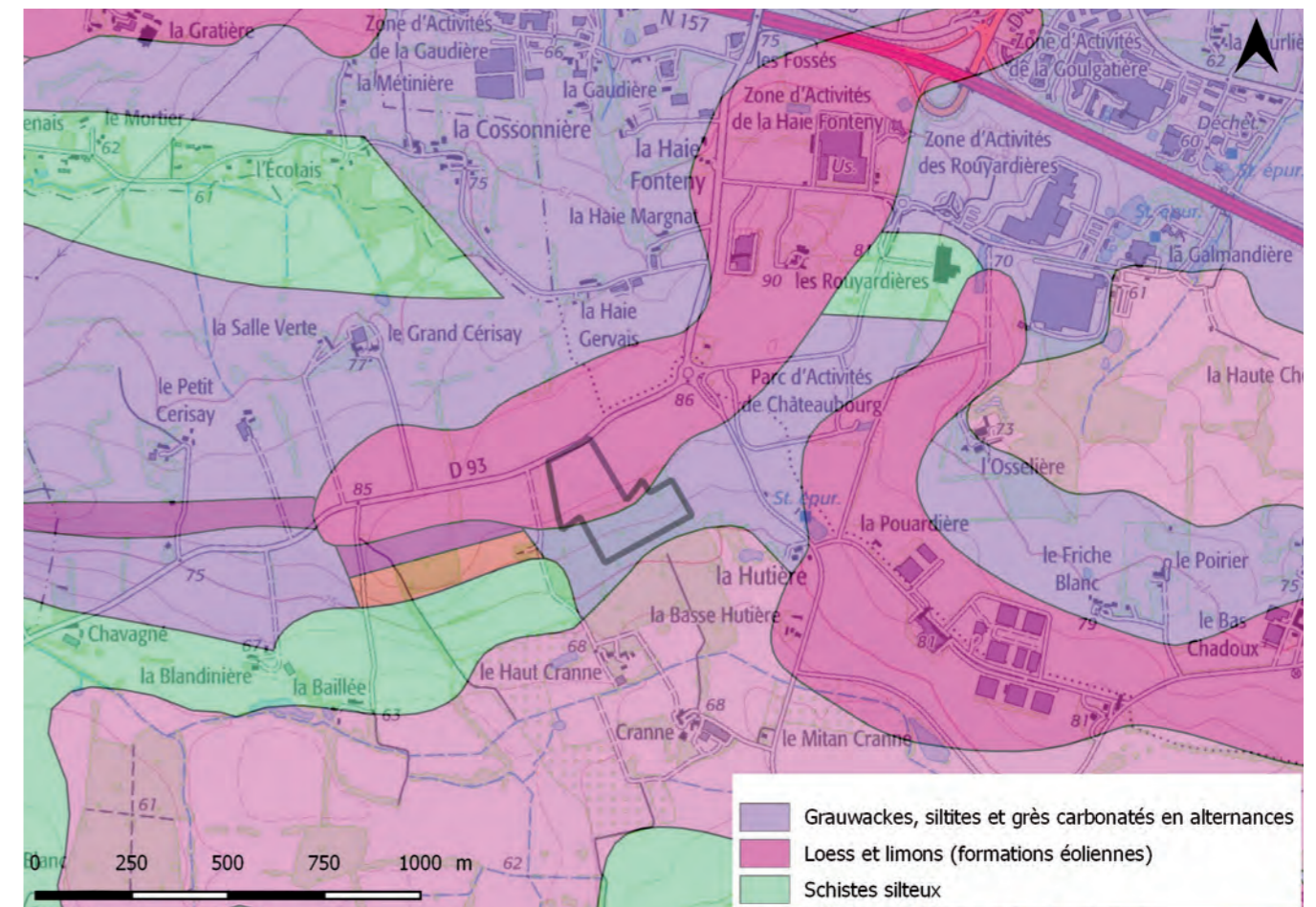


Fig. 3 Carte géologique de Domagné (© BRGM)

peuvent atteindre ici une épaisseur de 30 à 60cm, on peut noter par ailleurs qu'ils peuvent former deux couches : la première est homogène et peu compacte et la seconde plus hétérogène et plus compacte (fig. 5). Quoiqu'il en soit, ce sont des lœss résiduels puisqu'ils ne datent que du dernier épisode glaciaire. A la base de ces lœss et au contact du substrat, on note la présence de cailloux de quartz « éolisés »<sup>1</sup> (fig. 6).

1. Toutes ces informations et explications nous ont aimablement été fournies par Yoann Chantreau, ingénieur d'études et géomorphologue au SRA de Bretagne, lors de sa visite sur le diagnostic.

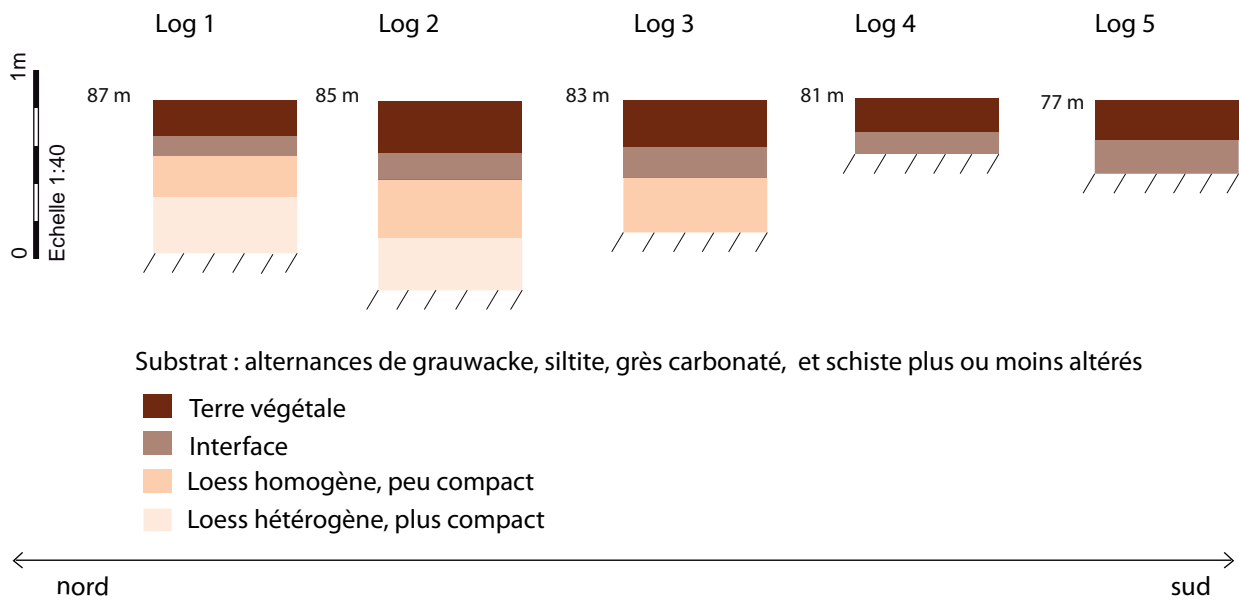


Fig. 4 Relevés au 1/40<sup>e</sup> des logs réalisés lors du diagnostic © Inrap



Fig. 5 Vue du log 2 où les loess atteignent 60 cm d'épaisseur © Inrap



Fig. 6 Vue de la tranchée 4 avec au premier plan des quartz éolisés, à l'interface entre les loess et le substrat et au second plan un fossé parcellaire © Inrap

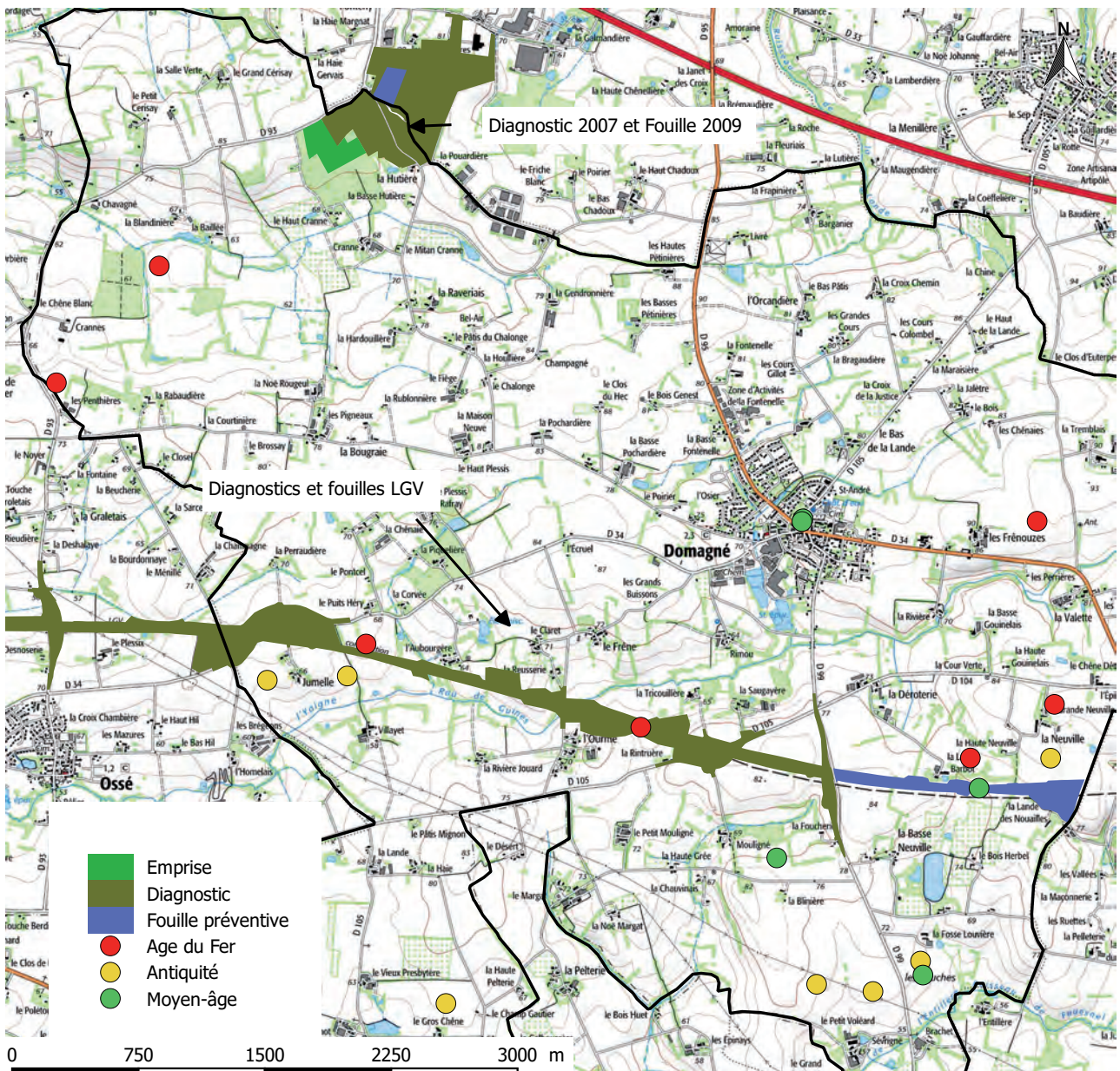


### 1.3 Contexte archéologique environnant

La commune de Domagné est relativement bien connue d'un point de vue archéologique. D'une part parce qu'elle a fait l'objet, à l'instar du bassin rennais, de nombreuses campagnes de prospection du CERAPAR à la fin des années 1980 (Provost 1989 et Provost, Priol, Gaudichon 1991) et d'autre part parce qu'elle fut concernée par l'aménagement de la ligne à grande vitesse Le Mans - Rennes qui a donné lieu à des diagnostics et fouilles archéologiques. Il serait fastidieux et sans doute inutile de mentionner ici tous les sites de Domagné répertoriés dans la carte archéologique du Ministère de la Culture, mais retenons seulement que la majorité d'entre eux (14 sites sur 20) sont des enclos datant de l'âge du Fer et/ou de l'Antiquité (fig. 7).

Enfin il faut souligner qu'un important diagnostic avait été effectué en 2007 (Aubry 2007) sur les parcelles attenantes au diagnostic présenté ici. Trois ensembles avaient alors été identifiés : un site du premier âge du Fer caractérisé par des fosses d'extraction d'argile, un ensemble de fossés délimitant un système fossoyé datant peut-être de la protohistoire ancienne et une occupation de la fin de l'âge du Fer et du début de la période gallo-romaine. Seul le premier site fut fouillé (Sicard 2011) puisqu'il était directement impacté par les travaux de l'aménagement d'une ZAC.

**Fig. 7** Carte de répartition des sites archéologiques sur la commune de Domagné (d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne sur carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>) © Inrap



## 1.4 Méthodologie et moyens mis en oeuvre

Le diagnostic a mobilisé la présence de deux archéologues de l'Inrap durant 10 jours du 22 juin au 3 juillet 2020.

16 tranchées ont été réalisées sur les 57 943 m<sup>2</sup> qui constituaient la surface totale du diagnostic. Toutes ces tranchées ont été réalisées avec une pelle à chenilles de 16 tonnes munie d'un godet lisse de 3 mètres. Le maillage ainsi réalisé couvre 5 574 m<sup>2</sup> soit 9,6 % de la surface prescrite, ce qui est conforme à la prescription demandée par le SRA Bretagne.

Les sondages ont consisté à retirer à la pelle mécanique les niveaux de terre masquant les structures archéologiques. Il convient ici de mentionner que deux difficultés se sont présentées lors de ce diagnostic : Dans la partie sud du diagnostic, anciennement boisée, les alignements de souches espacées de 3 mètres ont rendu le décapage des tranchées pénible et les perturbations du terrain nombreuses tandis que dans la partie nord il s'est avéré très difficile de percevoir un creusement dans les lœss sauf si celui-ci présentait un comblement chargé en charbons de bois ou livrant du mobilier. Il a donc fallu veiller à bien atteindre le substrat pour d'une part s'assurer de la présence de structures archéologiques fossoyées et d'autre part vérifier de la présence/absence d'éventuelles occupations antérieures à l'Holocène. En cas de difficultés de lecture ou d'indices probants, des élargissements de tranchée ont été faits afin de parvenir à une lecture du sol claire et cohérente. Chaque tranchée a été numérotée (de 1 à 16) ainsi que chaque structure mise au jour. Les tranchées ont également été relevées manuellement lorsqu'elles présentaient des vestiges archéologiques. En complément la cellule topographique de l'Inrap a fait un relevé des ouvertures et des structures (**fig. 2**).

Un échantillon de structures a été fouillé manuellement afin de renseigner au mieux ces structures à l'aide de coupe. Elles ont toutes été relevées à l'échelle 1/20<sup>e</sup> et photographiées.

Au terme de ce diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché.

## 2 Présentation des données archéologiques



**Fig. 8** Vue générale des terrains diagnostiqués

© Inrap

Le diagnostic présenté ici a livré peu de données archéologiques (**fig. 8**). Nous retiendrons trois choses : qu'une très modeste occupation a été mise au jour dans la partie sud-est, que la plupart des structures découvertes sont principalement des fossés parceliaires et qu'enfin les quelques tessons de céramique mis au jour, dont la plupart ont été retrouvés lors du décapage et hors structure (63 sur 91) sont protohistoriques et confirment donc que ce secteur de Domagné a été fréquenté à cette période comme l'avait montré le diagnostic limitrophe de 2007.

### 2.1 Les traces d'une occupation probablement antique

C'est dans la partie sud de la tranchée 9, que l'on a mis au jour les principales structures archéologiques de ce diagnostic. Il s'agit de trous de poteau, de fosses et d'un fossé (**fig. 9**). Cet ensemble s'est avéré modeste car malgré l'extension réalisée autour, les structures découvertes sont en petit nombre : 8 au total.

Trois sont des trous de poteau (faits 9.2, 9.11 et 9.12), deux semblent être de petites fosses (faits 9.13 et 9.14), deux de grandes fosses (faits 9.1 et 9.3) et un fossé (fait 9.15). Cinq de ces structures ont été fouillées manuellement (faits 9.2, 9.11, 9.12, 9.13 et 9.14) et deux sondées mécaniquement (faits 9.3 et 9.15) (**fig. 10**).

Ces vestiges sont apparus à environ 40 cm sous le niveau du sol actuel à une altitude de plus de 78 m NGF. Ces structures sont creusées dans de l'altérite de schiste de couleur orangé et scellées par une couche de terre végétale et un niveau de limon brun, interface entre la terre végétale et le substrat. Leur comblement de couleur gris a permis de les identifier sans difficulté puisque dans cette partie du diagnostic aucun loess ne recouvre le substrat.

Parmi ces structures il convient de faire abstraction du fossé 9.15 car celui-ci semble être plus récent que les autres structures, bien qu'on y ait retrouvé un tesson protohistorique. En effet il présente la même orientation (nord-sud avec un petit décalage vers l'est) que toutes les limites parceliaires visibles sur le cadastre napoléonien et celles encore visibles sur les photos aériennes des années 50 (**fig. 15**). Ce fossé semble plus précisément être

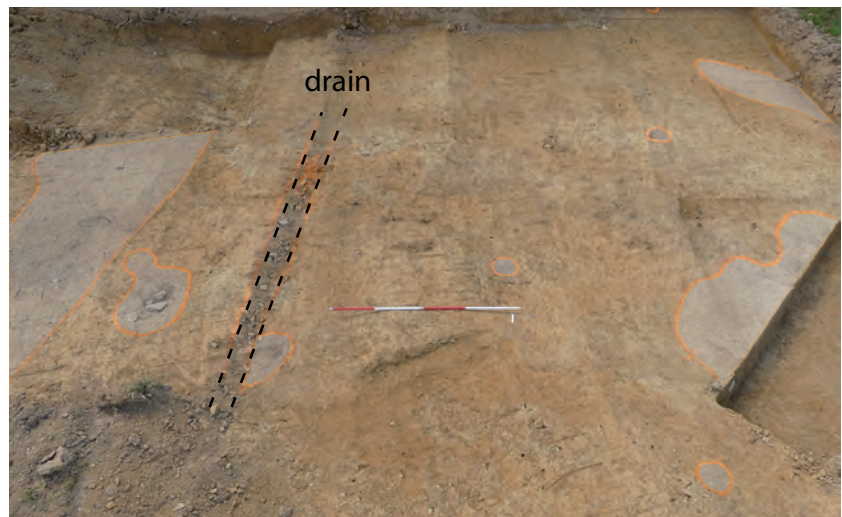
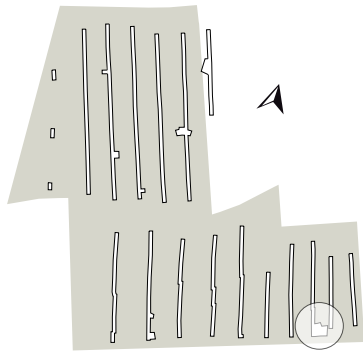


Fig. 9 Concentration des structures dans la partie sud de la tranchée 9 © Inrap

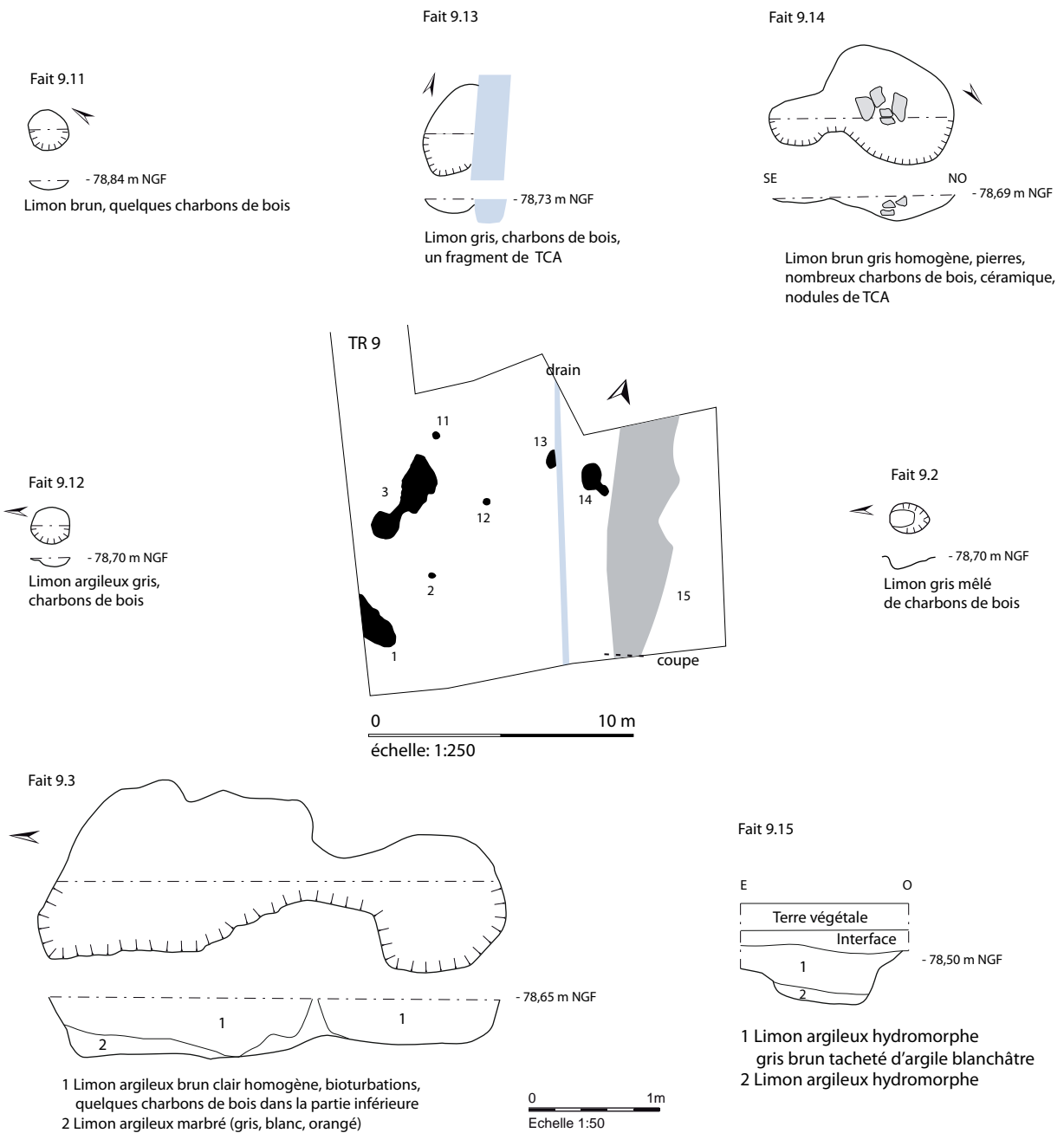


Fig. 10 Localisation, plan et coupes des structures archéologiques situées dans la tranchée 9 © Inrap

un fossé de drainage : il présente un tracé irrégulier et un bord difficile à percevoir sur son côté est tant son comblement de limon argileux hydromorphe a débordé du creusement. Rappelons ici que cette zone est humide et qu'elle fut drainée encore récemment comme l'attestent les nombreux drains modernes découverts dans ce secteur.

Ce sont donc des trous de poteau et des fosses qui constituent cette occupation.

Trois trous de poteau semblent former un ensemble (faits 9.2, 9.11 et 9.12). Ils présentent le même gabarit, un creusement circulaire bien net de 30 cm de diamètre et une profondeur d'une dizaine de centimètres. Leur comblement est similaire : du limon parfois argileux de couleur gris voire brun avec quelques charbons de bois. A noter que le fait 9.2 présente une auréole de rubéfaction (fig. 11). L'organisation de ces trois trous de poteau suggère l'existence d'un 4ème qui permettrait de former un plan de bâtiment carré d'environ 3 mètres de côté. Toutefois nous n'en avons pas mis d'autre au jour, ce qui peut toutefois s'expliquer par leur important arasement.

Deux petites fosses ont été mises au jour auprès de cet ensemble : F 9.13

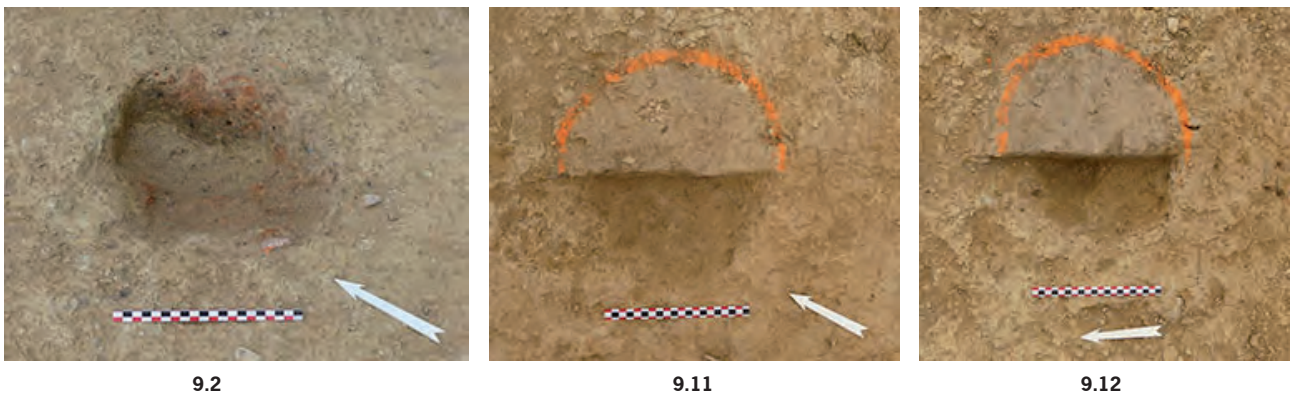


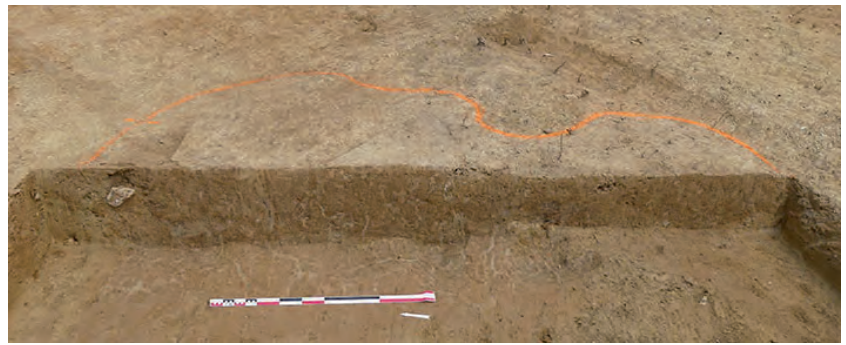
Fig. 11 Trous de poteau 9.2, 9.11 et 9.12 fouillés manuellement © Inrap

et F 9.14. La première a été coupée par un drain moderne, la seconde est complète. Si elles sont un peu plus grandes que les trois trous de poteau (respectivement 0,8 x 0,4 et 1,2 x 1 m), elles sont tout aussi arasées puisqu'elles présentent une profondeur de 10 à 20 cm. Leur comblement, un limon brun gris avec quelques charbons de bois, ressemble à celui des trous de poteau. La fosse 9.14 présente en plus quelques pierres (fig. 12). Ces deux structures sont les seules de cet ensemble qui ont livré du mobilier : 3 tessons gallo-romains et un possiblement médiéval (F 9.14), ainsi qu'un fragment de terre cuite architecturale (F 9.13).



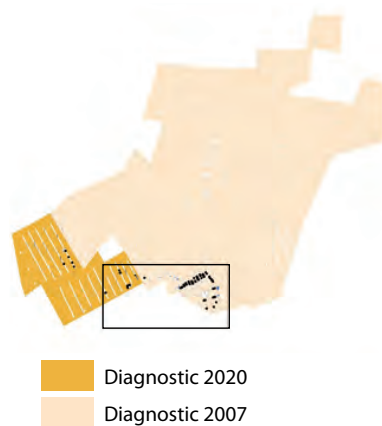
Fig. 12 Fosses 9.13 et 9.14 © Inrap

Enfin deux fosses plus grandes complètent cette concentration de structures : F 9.1 et 9.3. La première se situe en limite de tranchée et n'a donc pas été observée dans son intégralité tandis que la seconde a été entièrement dégagée et sondée. Leur taille est plus importante que les autres

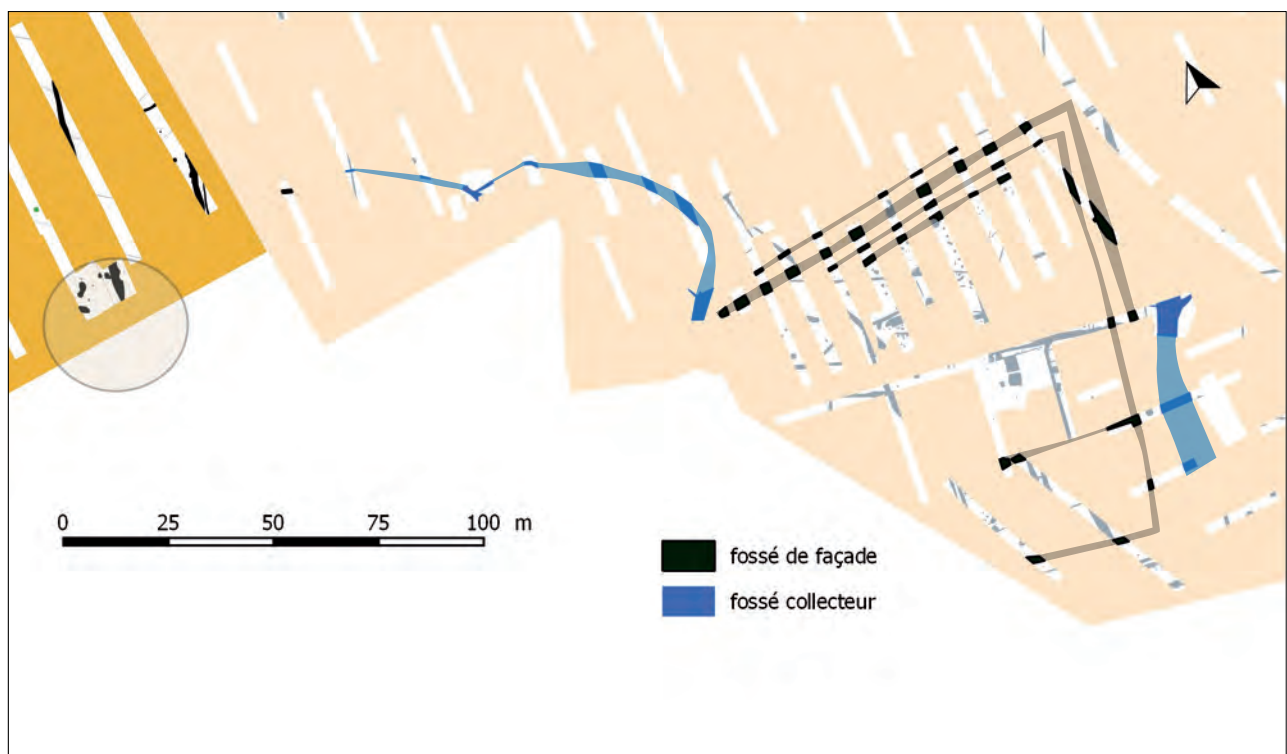


**Fig. 13** Vue de la fosse 9.3 après sondage mécanique © Inrap

structures évoquées plus haut (2 x 1 et 3,4 x 1,3 m), et leur comblement est également différent : plus argileux, plus clair et quasiment stérile. La fosse sondée présente une profondeur de 40 cm et montre deux comblements, un limon argileux brun clair et un limon argileux marbré. On peut d'ailleurs se demander si cette grande fosse n'est pas en réalité l'association de deux fosses contiguës (fig. 13).



Cette concentration de structures apparaît donc modeste et malgré l'élargissement de la tranchée à leur niveau, nous n'avons pas pu les associer à un plan cohérent et intelligible permettant de caractériser de manière plus fine ces structures. La seule chose que l'on peut ici mentionner est leur proximité avec le site daté de la fin de l'âge du Fer et du début de l'Antiquité découvert lors du diagnostic limitrophe de 2007 (fig. 14). Situés à environ 150 m, les vestiges que nous avons découverts pourraient en effet appartenir à la même occupation que celle mise au jour en 2007 puisque le rare mobilier que la structure 9.14 a livré est antique (si l'on fait abstraction du tesson médiéval). Le diagnostic avait alors permis de mettre au jour un site probablement circonscrit par plusieurs fossés de façade dessinant un enclos sub-rectangulaire. À l'ouest des fossés interprétés comme des fossés collecteurs permettaient de drainer et s'assainir le terrain en contact avec la zone humide qui se développe dans ce secteur. On peut donc émettre l'hypothèse que nous sommes ici en présence de vestiges appartenant à cette même occupation. Peut-être s'agit-il de traces d'une activité située en périphérie de celle-ci, à l'écart de la zone habitable.



**Fig. 14** Localisation des vestiges de la tranchée 9 par rapport à ceux découverts lors du diagnostic de 2007 © Inrap

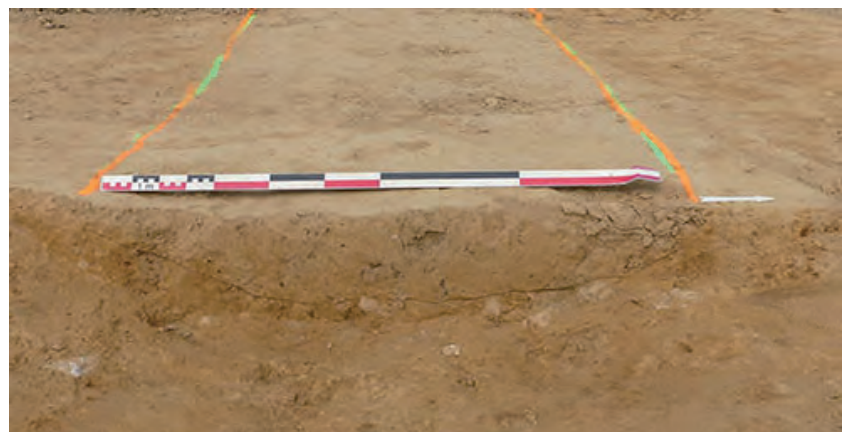
## 2.2 Un réseau de fossés parcelnaires



**Fig. 15** Localisation des vestiges sur fond de plan cadastral napoléonien et sur fond de photo aérienne des années 50 © Inrap

Le diagnostic a principalement permis de mettre au jour des fossés parcelnaires orientés nord-sud. C'est le cas des faits 1.1, 1.2, 2.1, 3.1, 4.8, 5.2, 5.7, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.5, 8.1, 8.2, 9.10 et 14.1. Quelques autres tronçons sont perpendiculaires à cette orientation : F 1.5, 4.5, 5.5, 6.5, 7.4, 8.3 et 15.2. N'ayant livré aucun mobilier (mise à part le fossé 9.15 qui a livré un tesson protohistorique), ces fossés sont difficilement datables. Toutefois il convient de noter que l'on retrouve cette trame cadastrale sur le cadastre napoléonien (Domagné, section E1 du Boisgenet, parcelles 1 à 293) et plus tard sur les photos aériennes des années 50 (fig. 15). Si tous les fossés que nous avons mis au jour n'apparaissent pas sur le document napoléonien, on peut toutefois penser que ces fossés sont des fossés parcelnaires obéissant à une orientation visible sur le cadastre napoléonien mais sûrement beaucoup plus ancienne.

Notons que leur largeur est variable, elle s'étend de 1,4 m à 0,35 m mais elle s'articule autour de deux gabarits, ceux avoisinant les 1,2 m de large pour les plus grands et ceux avoisinant les 0,5 m de large. Nous en avons sondés quelques-uns mécaniquement ou manuellement (faits 2.1, 4.5, 8.1, 9.15, 15.2) : ils se sont révélés très arasés et comblés d'un limon argileux gris (fig. 16).



**Fig. 16** Vue du fossé 4.5 sondé mécaniquement  
© Inrap

### 2.3 Les autres structures

Parmi les structures fossoyées que nous avons mises au jour, certaines nous sont apparues comme incertaines, peut-être du lœss piégé dans de petites dépressions plus ou moins géométriques. Certaines ont pu être cataloguées de trou de poteau ou de fosse selon la taille qu'elles présentaient. Nous en avons testé quelques-unes pour vérifier leur nature (F 5.3, 5.6, 9.5). A chaque fois leur profondeur était si minime, qu'il fut difficile de caractériser plus ces « structures » qui n'ont par ailleurs livré quasiment aucun mobilier (3 tessons au total dans les faits 10.2 et 15.3).

Enfin notons pour finir que nous avons exhumé les restes d'un foyer de forme arrondie (0,9 x 0,6 m) dans la tranchée 4 (F 4. 9). Il s'agit de pierres de schiste mêlées à du lœss présentant quelques charbons de bois (fig. 17). Cette structure étant très arasée et ne présentant aucun mobilier archéologique, il est difficile de la dater d'autant plus qu'elle ne présentait pas les caractéristiques des foyers à pierres chauffées connus pour les périodes de l'âge du Bronze ou du Néolithique. Ici ne sont de petites pierres en schiste et non des blocs de quartz pourtant disponible sur place.



Fig. 17 Fait 4.9 en cours de fouille © Inrap



## 2.4 Étude du mobilier (Théophane Nicolas)

### 2.4.1 Méthodes de travail

La parcelle abordée à Domagné (56), lieu-dit « ZAC de la Gaultière » a livré du mobilier céramique attribué à la protohistoire, ainsi qu'aux périodes gallo-romaine et médiévale.

Ce dernier se compose de :

- de 94 tessons
- 2 fragments de terre cuite architecturale
- 1 scorie

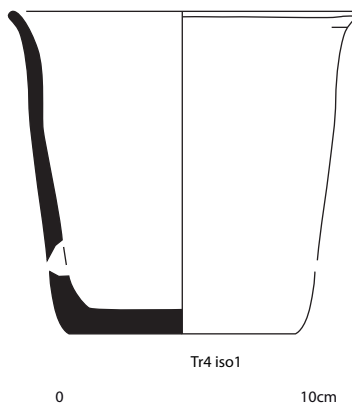
Le mobilier est relativement fragmenté, et altéré. Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

### 2.4.2 Catalogue par contexte de découverte

#### Tranchée 4

Iso 1

Il a été mis au jour un petit lot de céramique, au sein duquel il a pu être identifié un individu vase de forme tronconique à bord légèrement éversé et lèvre arrondie (fig. 18). De couleur terre de sienne, les surfaces internes et externes sont lissées. Le dégraissant (quartz, mica) est de taille nanométrique à millimétrique. Si la surface externe est relativement altérée, on note la présence de résidu organique carbonisé sur la paroi interne. Cet élément peut être attribué au premier âge du Fer.



Près du fait 4.5

Il a été mis au jour cinq tessons au sein desquels il a été identifié un fragment de fond plat. Ce mobilier peut être attribué à la protohistoire.

#### Tranchée 5

Fait 5.1

Il a été mis au jour un petit lot de mobilier au sein desquels il a été identifié un fragment de fond plat. Ce mobilier peut être attribué à la protohistoire.

#### Tranchée 9

Fait 9.14

Il a été mis au jour quatre tessons au sein desquels il a été identifié un fragment de bord de jatte gallo-romaine et un fragment de céramique médiévale.

Fig. 18 Céramique de la tranchée 4, iso 1 © Inrap

### 3 Conclusion

Le diagnostic effectué à Domagné (Ille-et-Vilaine) a donc permis de mettre au jour de rares vestiges archéologiques : quelques fossés parcelaires difficilement datables, une dizaine de structures isolées, très arasées et non datées faute de mobilier dont on peut d'ailleurs se demander pour certaines si elles étaient véritablement anthropiques et une modeste occupation attribuable à l'Antiquité. Il s'agit là de quelques structures fossoyées (trous de poteau, et fosses) qui n'ont pas révélé de plan de bâtiment cohérent. Toutefois le diagnostic a tout de même permis de livrer quelques tessons protohistoriques, pour la plupart en dehors de toute structure, qui ont confirmé que ce secteur du bassin rennais a été fréquenté durant cette période comme l'avait mis en évidence le vaste diagnostic de 2007 et la fouille réalisée en aval en 2010

# Sources et bibliographie

## Sources cartographiques

Archives départementales d'Ille et  
Vilaine (en ligne)

Domagné, section E1 du

Boisgenet, parcelles 1-293 (1830)

[https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot\\_internet/FrmLotDocFrame.asp?idlot=THOPWCAD\\_18594&idfc=0204328&ref=0204328&appliCindoc=THOPWCAD&resX=1280&resY=1024&init=1&vision](https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmLotDocFrame.asp?idlot=THOPWCAD_18594&idfc=0204328&ref=0204328&appliCindoc=THOPWCAD&resX=1280&resY=1024&init=1&vision)

Atlas des patrimoines, site du  
Ministère de la culture (en ligne)  
<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Info terre (en ligne)  
<http://infoterre.brgm.fr/>

## Bibliographie

### Aubry 2007

AUBRY (L.) : Chateaubourg/  
Domagné « Parc d'activité de  
la Gaultière » Tranche 1 et 2  
(Ille-et-Vilaine, Bretagne), *Mise  
en évidence d'une occupation du  
paysage du néolithique à l'époque  
gallo-romaine*, Inrap Grand-Ouest  
2007.

### Sicard 2009

SICARD (S.) : Chateaubourg, Ille-  
et-Vilaine, La Gaultière, *Une zone  
d'extraction d'argile du premier  
âge du Fer : matériaux, techniques  
et finalités*, Inrap Grand-Ouest,  
2011.

### Provost 1989

PROVOST (A.) : La prospection  
inventaire du bassin de Rennes  
(Ille-et-Vilaine) Programme  
1988-1989, Centre d'études et  
de recherches du pays de Rennes,  
1989.

### Provost, Priol, Gaudichon 1991

PROVOST (A.), PRIOL (A.),  
GAUDICHON (N.) : Rapport de  
prospection inventaire du bassin  
de Rennes (Ille-et-Vilaine) en 1990  
et 1991, SRA de Bretagne, Centre  
d'études et de recherches du pays  
de Rennes, 1991.

## Liste des figures

<b>Fig. 1</b> Localisation de l'opération et de l'emprise sur carte au 1/25 000 (scan 25 © IGN)	11
<b>Fig. 2</b> Plan général du site avec l'implantation des tranchées et des vestiges sur fond de plan cadastral moderne au 1/1000 © Inrap	27
<b>Fig. 3</b> Carte géologique de Domagné (© BRGM)	28
<b>Fig. 4</b> Relevés au 1/40 <sup>e</sup> des logs réalisés lors du diagnostic © Inrap	29
<b>Fig. 5</b> Vue du log 2 où les loess atteignent 60 cm d'épaisseur © Inrap	29
<b>Fig. 6</b> Vue de la tranchée 4 avec au premier plan des quartz éolisés, à l'interface entre les loess et le substrat et au second plan un fossé parcellaire © Inrap	29
<b>Fig. 7</b> Carte de répartition des sites archéologiques sur la commune de Domagné (d'après la carte archéologique du SRA de Bretagne sur carte IGN © Inrap)	30
<b>Fig. 8</b> Vue générale des terrains diagnostiqués © Inrap	32
<b>Fig. 10</b> Localisation, plan et coupes des structures archéologiques situées dans la tranchée 9 © Inrap	33
<b>Fig. 9</b> Concentration des structures dans la partie sud de la tranchée 9 © Inrap	33
<b>Fig. 11</b> Trous de poteau 9.2, 9.11 et 9.12 fouillés manuellement © Inrap	34
<b>Fig. 12</b> Fosses 9.13 et 9.14 © Inrap	34
<b>Fig. 13</b> Vue de la fosse 9.3 après sondage mécanique © Inrap	35
<b>Fig. 14</b> Localisation des vestiges de la tranchée 9 par rapport à ceux découverts lors du diagnostic de 2007 © Inrap	35
<b>Fig. 15</b> Localisation des vestiges sur fond de plan cadastral napoléonien et sur fond de photo aérienne des années 50 © Inrap	36
<b>Fig. 16</b> Vue du fossé 4.5 sondé mécaniquement © Inrap	36
<b>Fig. 17</b> Fait 4.9 en cours de fouille © Inrap	37
<b>Fig. 18</b> Céramique de la tranchée 4, iso 1 © Inrap	38



### **III. Inventaires techniques**

# Inventaire des structures archéologiques

TR	Niveau d'apparition	Fait	Nature	Traitement	Description	Mobilier	Datation du mobilier	Longueur x largeur / Largeur / Diamètre (en m)	P
1	0,38	1.1	fossé		limon argileux gris homogène			0,35	
	0,35	1.2	fossé		limon argileux gris			1,4	
	0,4	1.3	fosse		limon argileux gris, stérile			0,6 x 0,4	
	0,4	1.4	TP ?		limon argileux gris			0,35	
	0,4	1.5	fossé		limon argileux gris			0,63	
2	0,4	2.1	fossé		limon argileux gris			1,2	
3	0,4	3.1	fossé	sondage	limon beige, quelques CB, traces d'oxydation			1,1	0,38
	0,4	3.3	fosse ?		limon argileux beige lessivé, traces d'oxydation			0,8 x 0,6	
4	0,8	4.1	fosse		limon argileux gris			1,2 x 1,1	
	0,5	4.2	fossé		limon gris, charbons de bois	Céramique	Protohistoire	0,8	
	0,5	4.3	fosse	sondage	limon argileux gris clair, micros CB, fins quartz, tessons			1,7 x 1	
	0,5	4.4	fosse ?		limon argileux gris, stérile			1,5 x 1	
	0,6	4.5	fossé	sondage	limon argileux gris			1	0,14
	0,45	4.6	fossé		limon argileux gris, quelques fragments de quartz			0,5 à 1,5	
	0,45	4.7	fosse ?		limon argileux gris			0,9 x 0,8	
	0,4	4.8	fossé		limon argileux gris, cailloux de schiste et de quartz			1,2 à 1,7	
	0,4	4.9	foyer ?	sondage manuel	cailloux de schiste mêlés à du loess, quelques CB			0,9 x 0,6	0,1
	5	0,45	5.1	fosse		limon argileux gris hétérogène, micros CB	Céramique	Protohistoire	2,1 x 0,75
0,45		5.2	fossé		limon argileux gris hétérogène, poches d'altérite, bords irréguliers			1,4	
0,45		5.3	TP ?	sondage manuelle	limon argileux brun gris clair, un micro tesson			0,45	0,09
0,45		5.4	TP ?		limon argileux gris clair			0,6 x 0,5	
0,5		5.5	fossé		limon brun clair très hétérogène, rares micros CB			0,85	
0,65		5.6	TP ?	sondage manuelle	limon beige à blanchâtre, plan irrégulier, fond irrégulier			0,45 x 0,4	0,07
0,7		5.7	fossé		limon brun gris homogène			1,2	
6	0,6	6.2	TP		limon brun homogène			0,33	
	0,6	6.3	TP		limon brun homogène			0,38	
	0,6	6.4	fossé		limon gris, petits cailloux de quartz et de schiste			0,7 à 0,85	
	0,6	6.5	fossé		limon brun beige			0,7	
	7	0,65	7.1	fossé		limon argileux brun, micros CB, quelques quartz			0,8
0,65		7.2	fossé		limon argileux brun, micros CB, quelques quartz, douteux			0,5	
0,45		7.3	fossé		limon argileux brun, micros CB, quelques quartz, douteux			0,65	
0,6		7.4	fossé		limon brun gris clair, homogène, quelques quartz			0,9	





# Inventaire du mobilier archéologique

## Inventaire de la céramique

Tranchée	Fait	Catégorie	Description	Nombre de fragments	Poids (gr.)	Datation
3		Céramique	tessons	1	2	Protohistoire
4	iso 1	Céramique	tessons	41	429	Premier âge du fer
4	4.2	Céramique	tessons	2	44	Protohistoire
4	vers 4.5	Céramique	tessons dont 1 fgt de fond plat	5	25	Protohistoire
5	5.1	Céramique	tessons dont 1 fgt de fond plat	16	49	Protohistoire
6		Céramique	tessons	1	25	Protohistoire
8		Céramique	tessons	4	43	Protohistoire
9	9.14	Céramique	tessons et 1 fgt jatte	4	23	Gallo-romain et médiéval
9	9.15	Céramique	tessons	1	11	Protohistoire
10	10.2	Céramique	tessons	2	4	Protohistoire
12	12.1	Céramique	tessons	1	13	Protohistoire
13		Céramique	tessons	10	65	Protohistoire
14		Céramique	tessons	1	7	Protohistoire
15	15.3	Céramique	tessons	2	19	Protohistoire

## Inventaire de la terre cuite architecturale

Tranchée	Fait	Catégorie	Description	Nombre de fragments	Poids (gr.)	Datation
9	9.13	Terre Cuite	TCA	1	414	
7		Terre Cuite	Tegula	1	131	

## Inventaire métallurgique

Tranchée	Fait	Catégorie	Description	Nombre de fragments	Poids (gr.)	Datation
14	14.1	Mob-métallurgique	Scorie	1	84	
				94	1388	

## Inventaire des photographies

numéro photo	objet	Auteur
DSN4601	Vue de la parcelle depuis le nord	équipe de fouille, Inrap
100-0064	Fait 9.2	équipe de fouille, Inrap
100-0078	Log Sd 2	équipe de fouille, Inrap
100-0085	Tranchée 4 vue générale	équipe de fouille, Inrap
100-0118	Fait 9.3	équipe de fouille, Inrap
100-0137	Fait 4.5	équipe de fouille, Inrap
100-0138	Fait 4.9	équipe de fouille, Inrap
100-0159	Extension tranchée 9	équipe de fouille, Inrap
100-0168	Fait 9.14	équipe de fouille, Inrap
100-0175	Fait 9.11	équipe de fouille, Inrap
100-0177	Fait 9.13	équipe de fouille, Inrap
100-0182	Fait 9.12	équipe de fouille, Inrap

## Chronologie

Protohistoire  
Antiquité romaine  
Temps moderne

## Sujets et thèmes

Fosse  
Trou de poteau  
Chablis/écocfact

## Mobilier

Céramique

## Domagné, ZAC de la Gaultière

Le diagnostic effectué à Domagné (Ille-et-Vilaine) a été réalisé au début de l'été 2020 sur des parcelles destinées à l'agrandissement de la ZAC de la Gaultière qui avait déjà donné lieu lors de sa création à un diagnostic archéologique en 2007. Il couvre une superficie de plus de 5 hectares (57 943 m<sup>2</sup>). Près de 10 % de cette superficie ont été sondés pour évaluer le potentiel archéologique de ce secteur. Ainsi cette intervention a permis de mettre au jour de rares vestiges archéologiques : quelques fossés parcelaires difficilement datables, quelques structures isolées très arasées et non datées faute de mobilier et une modeste occupation attribuable à l'Antiquité. Il s'agit là de quelques structures fossoyées (trous de poteau, et fosses) qui n'ont pas révélé de plan de bâtiment cohérent. Toutefois le diagnostic a tout de même permis de livrer quelques tessons protohistoriques (en dehors de toute structure) qui ont confirmé que ce secteur du bassin rennais a été fréquenté durant la protohistoire comme l'avait mis en évidence le vaste diagnostic de 2007 et la fouille réalisée en aval en 2010.